

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2025

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2025

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société « **SICAV Axis Trésorerie** » au 31 décembre 2025, qui font apparaître un actif net de **40.873.314** dinars pour un capital de **38.693.966** dinars et une valeur liquidative égale à **113,440** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les actifs de SICAV Axis Trésorerie, s'élevant au 31 décembre 2025 à 40.964.890 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 33.077.099 dinars, soit 80,74% de valeurs mobilières et de 7.805.415 dinars, soit 19,05% de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux égaux à 80% et 20%.
- Les emplois de SICAV Axis Trésorerie sous forme d'emprunts obligataires, de bons de trésor et de parts d'OPCVM, s'élèvent au 31 décembre 2025 à 19.899.027 dinars, soit 48,58% du

total des actifs. Cette proportion n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit un taux minimum de 50%.

- Les emplois de SICAV Axis Trésorerie sous forme de certificats de dépôt et de bons de trésor à court terme s'élèvent au 31 décembre 2025 à 13.178.072 dinars, soit 32,17% du total des actifs. Cette proportion n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit un taux maximum de 30%.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ces points.

Tunis, le 16 Février 2026
Le Commissaire aux Comptes

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2025	31/12/2024
Portefeuille-titres	4.1.1	19 899 027	14 851 554
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 666 439	1 092 455
Obligations et valeurs assimilées		18 232 588	13 759 099
Placements monétaires et disponibilités		20 983 487	6 292 003
Placements monétaires	4.1.2	19 058 618	4 505 299
Disponibilités		1 924 869	1 786 704
Autres Actifs	4.1.5	82 376	22 342
TOTAL ACTIF		40 964 890	21 165 899
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	41 497	27 261
Autres créditeurs divers	4.1.7	50 079	45 997
TOTAL PASSIF		91 576	73 258
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	38 693 966	19 980 195
Sommes distribuables		2 179 348	1 112 446
Sommes distribuables des exercices antérieurs		73	30
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 179 275	1 112 416
ACTIF NET		40 873 314	21 092 641
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		40 964 890	21 165 899

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	279 595	982 408	238 755	1 072 999
Revenus des obligations et valeurs assimilées		279 595	975 495	238 755	1 054 724
Dividendes		-	6 913	-	18 275
Revenus des placements monétaires	4.2.2	453 394	1 556 101	241 932	701 520
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		732 989	2 538 509	480 687	1 774 519
Charges de gestion des placements	4.2.3	- 103 320	- 356 814	- 59 133	- 254 264
REVENU NET DES PLACEMENTS		629 669	2 181 695	421 554	1 520 255
Autres charges	4.2.4	- 22 208	- 79 103	- 15 329	- 64 441
RESULTAT D'EXPLOITATION		607 461	2 102 592	406 225	1 455 814
Régularisation du résultat d'exploitation		- 321 895	76 683	- 273 758	- 343 398
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		285 566	2 179 275	132 467	1 112 416
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		321 895	- 76 683	273 758	343 398
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		41 810	84 172	- 34 648	- 430 222
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		5 033	11 943	60 363	573 802
Frais de négociation de titres		-	-		-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		654 304	2 198 707	431 940	1 599 394

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	654 304	2 198 707	431 940	1 599 394
Résultat d'exploitation	607 461	2 102 592	406 225	1 455 814
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	41 810	84 172	- 34 648	- 430 222
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	5 033	11 943	60 363	573 802
Frais de négociation de titres	-	-		-
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	- 2 045 890	-	- 1 296 294
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	- 6 603 263	19 627 856	- 5 568 050	- 9 725 159
Souscriptions				
- Capital	23 032 307	91 392 722	8 696 502	37 847 183
- Régularisation des sommes non distribuables	1 209 637	4 708 178	431 765	1 812 530
- Régularisation des sommes distribuables	1 218 943	4 437 071	435 017	1 609 018
Rachats				
- Capital	- 29 000 238	- 73 673 844	- 13 739 440	- 46 670 872
- Régularisation des sommes non distribuables	- 1 523 061	- 3 809 400	- 683 111	- 2 240 785
- Régularisation des sommes distribuables	- 1 540 851	- 3 426 871	- 708 783	- 2 082 233
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 5 948 959	19 780 673	- 5 136 110	- 9 422 059
ACTIF NET				
En début de période	46 822 273	21 092 641	26 228 751	30 514 700
En fin de période	40 873 314	40 873 314	21 092 641	21 092 641
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	418 818	186 583	236 026	273 094
En fin de période	360 306	360 306	186 583	186 583
VALEUR LIQUIDATIVE	113,440	113,440	113,046	113,046
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,83%	5,62%	6,87%	5,84%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre

2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 décembre 2025, la société SICAV AXIS TRESORERIE ne détient pas une souche de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 19 899 027 dinars au 31 décembre 2025, détaillé comme suit :

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% Actif net	Intérêts courus/+- V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			17 588 999	18 232 588	44,608%	643 589
	Obligations			9 513 792	9 804 784	23,988%	290 992
	Emprunt national			4 395 632	4 561 925	11,161%	166 293
TNX0K9990B08	EMP NAT 2024 T2 CB TF		5 000	500 000	524 809	1,284%	24 809
TNHG2VXQ3BG0	EMP NAT 2022 T1 CB TF		10 000	800 000	845 100	2,068%	45 100
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF		10 000	800 000	832 625	2,037%	32 625
TN0008000838	EMP NAT 2022 T3 CB TV		5 000	400 000	409 244	1,001%	9 244
TNRGVSC8DE36	EMP NAT 2022 T3 CB TF		10 000	800 000	817 542	2,000%	17 542
TNX0K9990B08	EMP_NAT2021/B_5A_8,8%		10 000	1 000 000	1 035 489	2,533%	35 489
TNZBXQU5RZ91	EMP NAT 2021 T3 CA TF		20 133	95 632	97 116	0,238%	1 484
	Emprunt société			5 118 160	5 242 460	12,826%	124 300
TN0003400330	AB2008_20A_7%_21/05		3 000	45 000	46 553	0,114%	1 553
TN0003400660	ABSUB2020_5A_12/2		10 000	200 000	213 026	0,521%	13 026
TNMA55MMDD46	ATL-2023-1-5A-10,5% CATEGA		5 000	300 000	321 472	0,787%	21 472
TN0PID0RGAE6	BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	600 000	608 856	1,490%	8 856
TN0002601185	STBSUB19_7A_11,5%_29/11		5 000	500 000	504 159	1,233%	4 159
TN0002601219	STBSUB2020_1_7A_11%_16/4		5 000	200 000	212 537	0,520%	12 537
TNMCJHUZPRD0	TLF2023-2-5A-10,7%		5 000	400 000	433 583	1,061%	33 583
TN0002102085	TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	92 000	99 742	0,244%	7 742
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07		3 000	60 000	61 292	0,150%	1 292
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07C		2 700	54 000	55 163	0,135%	1 163
TN0003900263	UIB2011-1_20A_6,3%_26082011		5 600	167 160	170 178	0,416%	3 018
TNTWU2KQRW5	UBCISUB-2025-1-CA-TF--5A-9.3%		15 000	1 500 000	1 515 899	3,709%	15 899
TN4X28FG1HN5	UBCISUB-2025-2-CA-TF--5A-9.1%		10 000	1 000 000	1 000 000	2,447%	-
	Intérêts intercalaires			-	399	0,001%	399
	UBCI SUB 2025-2 14-01-2026			-	399	0,001%	399
	Bons du trésor assimilables			8 075 207	8 427 804	20,619%	352 597
TN0008000580	BTA 6.3% MARS 2026		133	143 640	140 276	0,343%	- 3 364
TN0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026		3 850	3 715 635	3 881 715	9,497%	166 080
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	80 956	0,198%	11 215
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		213	193 191	213 390	0,522%	20 199
TNNC6SZ1UFM6	BTA_9.37%_22_06_2029		3 000	3 000 000	3 122 617	7,640%	122 617
TNN0SOORH1F1	BTA_8.25%_13_06_2031		1 000	953 000	988 850	2,419%	35 850
	Titres OPCVM			1 368 217	1 666 439	4,077%	298 222

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% Actif net	Intérêts courus/+- V potentiel
TNGUV3GCXU41	FCP Axis AAA		5 601	640 622	655 810	1,604%	15 188
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		5 489	727 596	1 010 629	2,473%	283 033
	TOTAL			18 957 216	19 899 027	48,685%	941 811
	Pourcentage par rapport à l'actif					48,576%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 19 058 618 dinars au 31 décembre 2025, réparti comme suit :

Code ISIN	Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% Actif net	Intérêts courus
	Certificats de dépôt	7 373 189	7 434 489	18,19%	61 300
TNFP1CUKZIE1	CDSICAVBH2.5MDT8,69%90J180226	2 457 474	2 477 319	6,06%	19 845
TNQM44G92O13	CDSICAVBH3MDT8,69%90J110226	2 948 969	2 976 753	7,28%	27 784
TN2BZM9X40D0	CDSICAVBTK2MDT8,49%90J230226	1 966 746	1 980 417	4,85%	13 671
	Prise en pension	3 599 017	3 650 624	8,93%	51 607
	PLABSAT1.6M_7.9%_90J_06012026	1 599 358	1 629 191	3,99%	29 833
	PLABSAT2M_8%_90J_11022026	1 999 659	2 021 433	4,95%	21 774
	Bons de Trésor	5 539 697	5 743 583	14,05%	203 886
TN75MC7A2819	BTC_52_SEMAINES_08062026_8.45%	5 539 697	5 743 583	14,05%	203 886
	Dépôts à terme	2 200 000	2 229 922	5,46%	29 922
	BH_2.2M_TMM+1.25%_22/10/2025	2 200 000	2 229 922	5,46%	29 922
	Total	18 711 903	19 058 618	46,63%	346 715
	Pourcentage par rapport à l'actif			46,52%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 décembre 2025, le ratio susvisé s'élève à 19,05%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 décembre 2025 une valeur comptable de 33 077 099 DT, soit 80,74% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires		Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt	BTCT		
ETAT	4 561 925	8 427 804			5 743 583	18 733 312	45,73%
AB	259 579					259 579	0,63%
ATL	321 472					321 472	0,78%
BH	608 856					608 856	1,49%
STB	716 696					716 696	1,75%
TLF	533 325					533 325	1,30%
UIB	286 633					286 633	0,70%
UBCI	2 516 298					2 516 298	6,14%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			1 010 629			1 010 629	2,47%
FCP Axis AAA			655 810			655 810	1,60%
BH				5 454 072		5 454 072	13,31%
BTK				1 980 417		1 980 417	4,83%
Total	9 804 784	8 427 804	1 666 439	7 434 489	5 743 583	33 077 099	80,74%

4.1.5. Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à 82 376 DT contre 22 342 DT au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	- 6 706	- 6 706
Autres débiteurs	82 376	22 342
Total	82 376	22 342

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à 41 497 DT contre 27 261 DT au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Rémunération du dépositaire	6 015	6 015
Rémunération du gestionnaire	35 482	21 246
Total	41 497	27 261

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à 50 079 DT contre 45 997 DT au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Commissaire aux comptes	27 981	21 758
Etat retenue à la source	4 567	11 594
CMF	4 264	2 682
Jetons de présence	7 515	6 264
Publications	5 021	2 988
TCL	711	691
Autres créditeurs divers	20	20
Total	50 079	45 997

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2025, se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2025

Montant	44 928 478
Nombre de titres	418 818
Nombre d'actionnaires	458

Souscriptions réalisées

Montant	23 032 307
Nombre de titres émis	225 818
Nombre d'actionnaires nouveaux	20

Rachats effectués

Montant	- 29 000 238
Nombre de titres rachetés	284 330
Nombre d'actionnaires sortants	33

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	41 810
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	5 033
Régularisation des sommes non distribuables	- 313 424
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-12-2025

Montant	38 693 966
Nombre de titres	360 306
Nombre d'actionnaires	445

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 à 982 408 DT contre 1 072 999 DT pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
Revenus des obligations et titres émis par le trésor				
Revenus des BTA	120 294	356 870	62 471	328 858
Revenus des obligations	159 301	618 625	176 284	725 866
Revenus des titres OPCVM				
- Dividendes	-	6 913	-	18 275
Total	279 595	982 408	238 755	1 072 999

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 à 1 556 101 dinars contre 701 520 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
Revenus des certificats de dépôt	143 122	420 637	67 993	260 022
Revenus compte courant rémunéré	90 923	401 686	65 251	289 895
Revenus des prises en pension	91 623	315 972	108 688	151 603
Revenus des Bons de trésor CT	97 804	387 884	-	-
Revenus des comptes à terme	29 922	29 922	-	-
Total	453 394	1 556 101	241 932	701 520

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 à 356 814 dinars contre 254 264 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
Rémunération du gestionnaire	101 820	350 864	57 633	248 298
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 500	5 966
Total	103 320	356 814	59 133	254 264

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025 à 79 103 DT contre 64 441 DT pour la même période de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
Rémunération du commissaire aux	5 060	20 075	5 060	20 130
Redevances du CMF	11 313	38 985	6 404	27 589
TCL	1 312	4 309	811	4 167
Frais de publicité	3 128	10 010	1 748	6 954
Charges diverses	1 395	5 324	1 306	5 201
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	400
Total	22 208	79 103	15 329	64 441

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1 Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV Axis Trésorerie et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 dinars TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

5.2 Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.